

En 2005, le défenseur des droits dans son rapport « handicap et protection de l'enfance, des droits pour des enfants invisibles » estime entre 15 et 30% la part d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et porteurs d'un handicap. D'autre part, la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance identifie également cette problématique. Cependant, malgré une visibilité plus importante, cette question reste un sujet encore peu connu et peu étudié et nécessite des actions de formation auprès des équipes éducatives.

La prise en compte de cette problématique participe d'une évolution en profondeur des métiers du social dans une visée de pouvoir décloisonner les pratiques professionnelles afin de mieux prendre en compte l'évolution du public.

OBJECTIFS

- | Situer son intervention dans des évolutions législatives et culturelles croisées
- | Connaître un modèle d'analyse écosystémique et l'illustrer à partir de plusieurs situations individuelles
- | Repérer des points de convergences relatifs aux pratiques professionnelles dans le champ médico- social et celui de la protection de l'enfance
- | Savoir reconnaître quelques troubles spécifiques relatifs aux enfants doublement vulnérables

CONTENU

- | L'évolution des politiques sociales
- | Les enfants «doublement vulnérables»
- | Les modèles du handicap
- | Le développement moteur et psychoaffectif de l'enfant
- | La démarche de consensus en protection de l'enfance et ses modèles théoriques
- | Le repérage des troubles neurodéveloppementaux

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques via support PowerPoint et bibliographie de référence
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Support PPT

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistants familiaux, travailleurs sociaux, cadres

INFOS



Karine LEPEYTRE



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Nantes



Non contribuant au CREA I : 560€
Contribuant volontaire au CREA I : 440€

Formation en intra sur demande : nous consulter